



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Aménagement et sécurisation de la RN 57 dans le Haut-Doubs

Question orale n° 3

### Texte de la question

M. Eric Liégeon appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation, chargé des transports, sur l'indispensable aménagement de la route nationale RN 57. Cet axe routier, allant de Besançon à la frontière suisse, présente un intérêt stratégique fort mais est particulièrement saturé dans sa portion traversant le Haut-Doubs. En effet, cette route concentre un trafic quotidien extrêmement dense avec notamment le passage des travailleurs frontaliers et de poids lourds, ce qui engendre chaque jour des kilomètres de bouchons. Le trafic est d'ailleurs amené à s'y intensifier dans les prochaines années. Des travaux d'aménagement sont donc indispensables, notamment sur certains tronçons qui sont aujourd'hui clairement inadaptés à ce trafic important (manque de voie de dépassement par exemple) ou particulièrement accidentogènes. Après dix ans d'étude, des premiers travaux doivent débiter prochainement à Pontarlier pour fluidifier le trafic. Si ces travaux, qui bénéficient du contrat de plan État-Régions (CPER) 2023-2027 et dont le coût s'élève à 20 millions d'euros, sont à saluer, d'autres aménagements paraissent également nécessaires et urgents comme la portion Etalans Pontarlier. Sur ce tronçon, la montée de La Main ainsi que le carrefour de La Vrigne sont, du fait de leur dangerosité, deux endroits particulièrement signalés par l'État et les élus locaux dans le cadre des réflexions conduites sur les aménagements à venir. Un giratoire est à ce stade l'option qui semble la plus avancée. Un créneau de dépassement entre les communes d'Aubonne et de Vuillecin permettrait également de sécuriser ce tronçon de la RN 57. La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) mène actuellement des études mais la population attend des solutions concrètes et rapides. Il s'agit en effet de faire des travaux d'aménagement dans ce secteur une priorité au vu des accidents dramatiques qui s'y déroulent malheureusement trop souvent. Afin d'assurer la fluidité et la sécurité sur la RN57 dans la portion traversant le Haut-Doubs, il souhaiterait ainsi obtenir des assurances quant à l'engagement prochain de ces travaux et à leur financement. Il lui demande également de lui préciser si un calendrier est d'ores et déjà arrêté et sur quels tronçons.

### Texte de la réponse

#### ROUTE NATIONALE 57

**Mme la présidente** . La parole est à M. Eric Liégeon, pour exposer sa question, no 3, relative à la route nationale 57.

**M. Eric Liégeon.** Ma question porte sur l'indispensable aménagement de la route nationale 57 (RN57), en particulier sur le tronçon qui traverse ma circonscription. Reliant Besançon à la frontière suisse, la RN57 est un axe de communication et de développement économique majeur pour le département. Cependant, la portion qui traverse le Haut-Doubs est particulièrement saturée et accidentogène.

Empruntée quotidiennement par plus de 20 000 véhicules, cette route concentre un trafic très dense, notamment en raison du passage des travailleurs frontaliers et de nombreux poids lourds. Des kilomètres de bouchons s'y forment chaque jour. Des travaux d'aménagement s'avèrent donc plus que nécessaires, en particulier pour

certains tronçons clairement inadaptés à ce trafic important – je pense, par exemple, au manque de voies de dépassement dans des secteurs très accidentogènes.

Après dix ans d'étude, des premiers travaux doivent débuter prochainement afin de fluidifier le trafic à la sortie sud de Pontarlier, en direction de la Suisse. Ces travaux, qui bénéficient du contrat de plan État-région (CPER) 2023-2027 et dont le coût s'élève à 20 millions d'euros, sont à saluer. Toutefois, d'autres aménagements urgents sont nécessaires. Je pense au tronçon Étalans-Pontarlier, dans lequel la montée de La Main et le carrefour de La Vrigne font l'objet de l'attention particulière de l'État et des élus locaux, du fait de leur dangerosité. Dans le cadre des réflexions conduites sur les futurs aménagements, la mise en place d'un giratoire au carrefour de La Vrigne semble l'option la plus avancée. Un créneau de dépassement, avec un tronçon à deux fois deux voies entre les communes d'Aubonne et de Vuillecin, permettrait également de sécuriser cette portion de la RN57.

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) mène actuellement des études, mais la population attend des solutions concrètes et rapides. En effet, les travaux d'aménagement de ce secteur doivent devenir une priorité au vu des accidents dramatiques qui s'y déroulent malheureusement trop souvent – le dernier en date, qui remonte à septembre dernier, a coûté la vie à un automobiliste.

Afin de rassurer mes administrés et d'assurer la fluidité et la sécurité de tous sur la RN57 dans la portion traversant le Haut-Doubs, je souhaiterais obtenir des assurances quant à l'engagement prochain de ces travaux et à leur financement. Monsieur le ministre délégué chargé des transports, j'aimerais également que vous me précisiez si un calendrier est arrêté et pour quels tronçons.

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports.

**M. François Durovray**, *ministre délégué chargé des transports* . Je vous remercie de m'interroger sur les travaux prévus sur cet axe majeur pour le Doubs et les liaisons entre votre département et la Suisse. Mme Annie Genevard, qui suit la situation, m'a également sollicité sur le sujet. Vous l'avez dit, cet axe est important pour la circulation des transfrontaliers, mais aussi pour les poids lourds, du fait de l'absence d'alternative ferroviaire dans cet espace au relief marqué.

Des travaux vont être conduits dès le début de l'année 2025, afin d'aménager des sections au sud de Pontarlier. Ils bénéficient d'une enveloppe de 20 millions d'euros, dont 8,5 millions sont financés par l'État en appui du département du Doubs.

S'agissant de la section Étalans-Pontarlier, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'une étude d'opportunité d'itinéraire commandée en 2020 a permis d'identifier plusieurs aménagements pertinents et de constituer un dossier d'avant-projet sur le tronçon entre Saint-Gorgon-Main et La Vrigne. Il porte sur la création d'un créneau de dépassement, la réalisation de deux carrefours giratoires sécurisant les accès aux routes départementales 67 et 48, et plusieurs autres aménagements de sécurité et d'insertion environnementale.

Les études de ces aménagements doivent être approfondies, notamment en vue de solliciter les autorisations nécessaires. Je suis en mesure de vous indiquer que nous disposons de 2 millions d'euros de crédits dans le cadre du CPER 2023-2027, afin de conduire ces études à leur terme. Les travaux pourront être financés dans le cadre du futur CPER.

**Mme la présidente** . La parole est à M. Eric Liégeon.

**M. Eric Liégeon**. Nous devons agir rapidement afin d'éviter de revoir les drames de ces derniers jours. La dernière victime était un ami.

**Données clés**

**Auteur :** [M. Eric Liégeon](#)

**Circonscription :** Doubs (5<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 3

**Rubrique :** Transports routiers

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 novembre 2024](#)

**Réponse publiée le :** 19 décembre 2024, page 7006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 novembre 2024](#)